

Document pour les enseignant.e.s

Situation d'apprentissage : Il n'y a pas que des cloches en ville !

1. Contextualisation dans le parcours d'apprentissage :

La situation d'apprentissage suivante aborde les manifestations des signes convictionnels et religieux dans l'espace public. Elle vise dans un premier temps à prendre conscience que notre environnement n'est pas neutre. Dans un second temps, elle vise à interroger historiquement la pluralité convictionnelle et religieuse pour en dégager les notions de multiculturalité, de vivre ensemble et de liberté de culte. La situation d'apprentissage pourra également servir à introduire le savoir suivant : « Expliquer des changements induits par la Constitution sur le plan des convictions religieuses et philosophiques. »



L'entrée choisie ici est celle du numérique. L'élève est invité.e à travailler dans un histoportail mettant à l'honneur le patrimoine bruxellois ou le patrimoine wallon.

En fonction de la localisation de votre école, peut-être serait-il plus intéressant d'activer l'entrée « pratique(s) de terrain » et d'observer les traces multiculturelles autour de votre école.

Cette activité propose de mettre en avant des lieux comme les écoles ou les hôpitaux. Vous pourriez imaginer d'attirer l'attention de l'élève vers d'autres sites à l'instar des cimetières ou des parcs.

Enfin cette situation d'apprentissage pourra également s'envisager en interdisciplinarité au sein des sciences humaines. Chaque discipline portant son regard spécifique sur la ville. Dans ce cas, l'enseignant.e pourra développer la démarche d'investigation en sciences humaines.

2. Apprentissages mis en œuvre et à structurer dans le cours :

Attendus d'apprentissage liés à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté :

Les compétences visées par l'EPC, ainsi que la volonté de privilégier leur apprentissage en commun, en construction collective, se prêtent davantage à l'évaluation formative.

Référentiel d'éducation à la philosophie et citoyenne, FWB, 2021, p.23.

S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions :

- S : Questionner – expliciter « sphère publique - sphère privée ».
- S : Questionner - expliciter « pluralité ».

Approche critique de l'information	Se situer dans son environnement	Démarches d'investigation en sciences humaines	Usages numériques disciplinaires	Pratique(s) de terrain
------------------------------------	----------------------------------	--	----------------------------------	------------------------

Ce que les élèves
apprennent

Attendus d'apprentissage de S1 :

Savoirs :

- Exemplifier** l'influence que la Chrétienté et l'Islam médiévaux exercent sur la vie quotidienne et sur l'art.

Savoir-faire :

- Sélectionner** une information en référence à un repère temporel, une thématique en recourant à un portail numérique. (axe2)

Consolidation :

- Dater** (et nommer) la Révolution française. (P6)
- Enoncer** des changements et des continuités sur le plan de l'accès au savoir et à l'instruction. (P4)
- Dater** des faits marquants : 1830 : Révolution belge

Dépassement :

- Différencier** les notions d'antériorité, de contemporanéité, de postériorité. (S2)

3. Documents :

<https://monument.heritage.brussels/>



<https://inventairepatrimoine.wallonie.be/fr>



4. Exemple de production attendue

en fonction du lieu où se situe l'école.

Pour mener à bien sa recherche, l'élève privilégiera d'activer différents filtres sur le portail plutôt qu'une recherche rapide par mots-clés. Exemple pour l'inventaire du patrimoine architectural bruxellois.

Pour l'exercice 1, il choisira le nom de sa commune dans « toutes les communes » puis le mot « enseignement » dans « toutes les typologies ». Ensuite, il consultera les résultats obtenus et n'hésitera pas à cliquer sur l'onglet qui se trouve au-dessus des résultats « notices des biens uniquement » pour trouver un exemple pertinent. Pour l'exercice 2, il choisira le nom de sa commune dans « toutes les communes » puis procédera de la même manière avec la proposition « santé & assistance » dans « toutes les typologies ». Enfin, il précisera « notices des biens uniquement » pour trouver un exemple pertinent.

Nous vous conseillons vivement de tester cet exercice avec la commune de l'école pour s'assurer à l'avance de la faisabilité de la

consigne. Certaines communes n'ont par exemple qu'un hôpital recensé. Il est alors possible d'adapter la consigne de deux manières :

- En diminuant le nombre de sites à recenser
- En élargissant la recherche à l'ensemble des communes bruxelloises : il suffit alors de ne pas activer de filtre pour « toutes les communes ».

Remarque : Une explication « pas à pas » est reprise dans le document élève afin de soutenir l'apprenant.e dans son utilisation de l'histoportail.

5. Structuration des apprentissages

Afin de répondre avec vos élèves à la question de recherche : « L'espace public autour de mon école, un espace neutre ? », l'enseignant.e peut compléter avec ses élèves la fiche de structuration en reprenant de préférence les mots employés par ses élèves.

Thème principal : l'espace public, un espace neutre ?

	<p>Espace géographique concerné</p>	<p>en fonction du lieu étudié</p>
	<p>Période (dates et éventuellement étapes) et faits (événement, phénomène, évolution)</p>	<p>Les sites datant d'avant la Révolution française sont des établissements chrétiens. Cela s'inscrit dans la continuité de l'influence de la religion chrétienne dans la vie quotidienne en ce qui concerne l'enseignement et le soin.</p> <p>On remarque qu'après la Révolution française, à côté des établissements chrétiens, apparaissent des bâtiments laïques. (Si recensés par les élèves : pointer aussi des institutions juives ou encore musulmanes. Si non recensés : cette information peut être un apport du professeur). Ces établissements datent pour la plupart des 19ème et 20ème siècles (,soit après la Révolution belge).</p>
	<p>Focus sur la multiculturalité (ex : nature des interactions entre différentes communautés, rapport avec le pouvoir)</p>	<p>Bien que plusieurs convictions cohabitent, ce n'est qu'à l'époque contemporaine qu'apparaissent des écoles ou des lieux de soins de plusieurs convictions.</p>
	<p>Héritages</p>	<p><u>architectural</u> : école, hôpitaux ... (exemples à nommer en fonction de ce que les élèves auront découvert)</p> <p>→ un espace public témoignant de plusieurs convictions (et donc de la liberté de culte/de conscience)</p>

Apprentissage numérique disciplinaire

<p>Ce que j'ai appris à faire</p>	<p>J'ai appris à utiliser des filtres pertinents pour effectuer une recherche. J'ai appris à sélectionner des informations pertinentes dans un portail numérique.</p>
--	---

EPC

Ce que j'ai appris en lien avec la citoyenneté et la philosophie

J'ai appris à distinguer sphère publique et sphère privée et peux donner des exemples.

La sphère publique c'est d'abord les « affaires publiques », domaine privilégié de l'État et de ses institutions (comme l'école), qui s'occupe du « monde commun » à tous et à toutes, mais c'est aussi tout ce qui concerne « la vie publique », tout ce qui parait en public et peut être vu et entendu de tous : rue, place, café, sortie de cinéma, plage, transport en commun...

Le privé c'est d'abord ce qui n'est pas public. C'est-à-dire tout ce qui relève du fonctionnement personnel qui n'est pas susceptible d'être exposé au regard de tous et toutes. C'est ce qui appartient au « jardin secret » de chacun, et qu'il partage avec celui ou celle qu'il a choisi. Mais il concerne aussi l'espace du foyer et du groupe d'amis, et se distingue de la vie en commun (comme par exemple à l'école). Le privé relève de la maison, de la famille et s'oppose à l'État, aux institutions.

Je me suis posé des questions sur la neutralité de l'espace public et après enquête, nous avons conclu que certains bâtiments de l'espace public témoignent de la pluralité des convictions et renvoient à l'ensemble des croyances et certitudes partagées par les Belges.

5. Pour aller plus loin :

Cette activité peut servir d'amorce à une situation d'apprentissage questionnant les origines de la neutralité en Belgique. En effet, au terme de la situation d'apprentissage, l'enseignant.e peut inviter ses élèves à se questionner. L'élève pourrait s'interroger : « Pourquoi des institutions témoignant de plusieurs convictions sont-elles apparues dans l'espace public belge ? ».

Cette activité peut venir en conclusion d'une activité ayant expliqué historiquement la neutralité de l'Etat belge. L'élève serait alors amené à structurer à l'aide du savoir vu précédemment les étapes menant à la présence d'écoles et d'hôpitaux non confessionnels ou de confessions autres que chrétiennes en Belgique.

Il est également possible d'aller observer la pluralité des croyances et des convictions dans certains cimetières.